



Village à Griesbach

Demande relative à une propriété

Sir Arthur Currie Way – coin sud-est de l'intersection avec le chemin Griesbach, à Edmonton, en Alberta



Le site se trouve dans le Village à Griesbach, une collectivité à part entière conçue à partir d'un plan directeur, où les écoles, les parcs et les espaces commerciaux sont accessibles à pied. La propriété, d'une superficie de **1,06 hectare (2,6 acres)**, devrait accueillir environ 45 logements, dont au moins 50 % seraient des logements abordables. Une fois les travaux d'infrastructure terminés à l'été 2024, le site sera prêt à être aménagé.

Le Village à Griesbach, un projet primé, est en cours de réaménagement depuis 2003. Il est situé sur l'ancienne base des Forces canadiennes (BFC) Griesbach à Edmonton et met à l'honneur le riche passé militaire dans ses aires d'agrément, ses parcs, son infrastructure de gestion des eaux pluviales et la conception du quartier. C'est une collectivité familiale au caractère communautaire traditionnel où on trouve des éléments de durabilité modernes. Le Village à Griesbach (étape 8) a reçu la certification LEED-ND (Leadership in Energy and Environmental Design – Neighbourhood Design), niveau Or – le premier projet à Edmonton à recevoir cette prestigieuse certification internationale. L'ajout d'espaces commerciaux, de terrains pour des logements, notamment des logements abordables, et de parcs est prévu. Une fois achevé, le site comptera plus de 7 000 unités de logement.

Abordabilité : au moins 50 % des logements devront avoir un loyer ne dépassant pas 80 % du loyer médian du marché établi par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) dans la ville d'Edmonton.

Accessibilité : 20 % de toutes les unités doivent respecter, voire dépasser les normes d'accessibilité énoncées dans le Guide du demandeur, et l'ensemble du projet – y compris les parties communes et les unités d'habitation – doit intégrer l'accessibilité universelle dans sa conception.

Efficacité énergétique : comme indiqué dans le Guide du demandeur, le projet doit permettre d'améliorer le rendement énergétique, ce qui sera démontré par la modélisation d'une diminution de la consommation d'énergie ou des émissions de gaz à effet de serre, ou les deux.

Pour en apprendre davantage sur le Village à Griesbach et sur la manière de présenter une demande, [veuillez consulter la page du projet Village à Griesbach](#).

www.clc-sic.ca